

ACC all client care – Conseil externe aux collaborateurs

En **cas de cumul de difficultés** il est possible que **la personne** concernée soit dépassée par la situation et **n'arrive pas à s'en sortir seule!** Les problèmes peuvent concerner la vie professionnelle ainsi que la vie privée, comme par exemple:

- Pour relever des défis personnels et professionnels
- En cas de stress et d'épuisement et pour la prévention du burnout
- En cas de conflits sur le lieu de travail ou personnel
- En cas de crises, p.ex. décès, séparation, maladie, etc.
- En cas d'addiction
- Pour le retour au travail après une longue inactivité
- Pour la reprise du travail dans le cadre d'une réinsertion professionnelle
- Pour l'accompagnement lors de processus de changements en entreprise
- En cas de soucis financiers

À la suite de ces problèmes, une baisse de rendement ou même une incapacité de travail peuvent survenir.

Afin d'éviter cette situation, nous vous proposons nos **services de consultation pour vos collaborateurs.** Vous ne **respectez** ainsi seulement **vos devoirs de diligence** mais vous leur **montrez également votre estime.**

Ne laissez pas vos collaborateurs sur le carreau!

Nous vous soutenons d'une manière professionnelle sans formalités et nous élaborons des mesures d'accompagnement afin de trouver des solutions!

Contactez-nous et nous serons ravis de vous aider!

ACC all client care

Richtiarkade 1, 8304 Wallisellen

www.allclientcare.ch

info@allclientcare.ch

044 215 44 02